

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 12 FEVRIER 2015

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 12 février 2015

SIPG : Validation des tarifs du réseau intercommunal des bibliothèques/médiathèques du Pays du Gier

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la grille tarifaire 2015 du réseau intercommunal des bibliothèques/médiathèques du Pays du Gier, applicable à compter du 7 avril 2015.

| | | |
|---|--|--|
| TARIFS USAGERS HABITANTS Communes du réseau | | |
| 10 € | Adultes (plus de 18 ans) | |
| | Collectivités non municipales | |
| Gratuité | Enfants jusqu'à 18 ans | Justificatif : CNI |
| | Etudiants | Justificatif : Certificat de scolarité |
| | Classe et périscolaires | |
| | Collectivités municipales | |
| | Employés et bénévoles des bibliothèques/médiathèques | |
| TARIFS USAGERS HABITANTS Commune Hors réseau | | |
| 30 € | Adultes (plus de 18 ans) | |
| | Collectivités | |
| 10 € | Enfants jusqu'à 18 ans | Justificatif : CNI |
| | | |
| CARTE LECTEUR | | |
| Gratuité | Initiale pour tous | |
| 2 € | Renouvellement (perte/dégradation) | |

SEM : Transfert de compétence

Création et gestion des nouveaux crématoriums à l'échelle communautaire

Approbation de la modification des statuts de SEM

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications des statuts de SEM telles qu'elles ont été adoptées par le Conseil de Communauté le 04/02/15, afin de confier à SEM la compétence « Création et gestion des nouveaux crématoriums ».

Désaffectation d'un terrain communal à St Just-en-Doizieux

Concernant la construction de 5 logements sociaux à St Just, le conseil municipal, à l'unanimité décide de désaffecter de l'usage public la parcelle AH 335 d'une superficie de 1253 m², avant cession à Loire Habitat de St Etienne.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- informe qu'il est nécessaire qu'un conseiller suive une formation pour le permis d'exploitation du restaurant de la Place afin de conserver la licence IV.
- suite au courrier de la Paroisse St Thomas en Val de Gier, informe que la maintenance du chauffage des églises St Laurent et St Just ne sera pas prise en charge par la commune.
- fixe une réunion de la commission urbanisme le samedi 11/04/15 à 9h pour une visite des bâtiments communaux dans le cadre de l'agenda de l'accessibilité programmée.

- informe que SEM envisage de passer en Communauté Urbaine, avec pour conséquences la remontée de certaines compétences.
- fixe une réunion de la commission voirie le mardi 24/03/15 pour le programme voirie 2015.
- informe de la visite du Parc Eolien de St Ally le 05/06/15 avec SEM.
- concernant le projet de jumelage avec Hronsek en Slovaquie, une première prise de contact entre les élus des 2 villages devrait avoir lieu prochainement.
- concernant les 2 jardins rue de la Chenée, l'un sera loué à un particulier et l'autre attribué à l'école publique dans le cadre du TAP.
- informe qu'un salon de coiffure itinérant « Coif'en bulles » sera présent un vendredi sur deux de 9h à 12h à St Just et de 14h à 18h dans le bourg, à partir du vendredi 3 avril.